**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023**

Conformément aux dispositions de l’article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2024, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l’exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétreault, CPA inc. À la suite de cet audit, l’opinion de la firme est la suivante :

À mon avis, à l’exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280« Obligations liées à la mise hors service d’immobilisations », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Roquemaure au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les revenus de fonctionnement (excluant les résultats du camping et des lots intramunicipaux) aux états financiers totalisent 820 646 $ et les charges pour l’ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers s’élèvent à 713 144 $. Pour ce qui est du camping les revenus ont totalisé 148 541 $ et les dépenses 108 718 $ et pour les lots intramunicipaux les revenus ont totalisés 26 482 $ et les dépenses 12 135 $.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales de 51 347 $ en excluant les résultats du camping et à 63 446 $ si on inclut les résultats du camping.

De plus, l’excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2023 se chiffre à 349 148 $. Pour cette même période, l’excédent affecté se situe à 389 246 $.

Au 31 décembre 2023, l’endettement total net à long terme pour l’ensemble de la municipalité atteignait 139 205 $.

Les principales réalisations de l’année 2023 sont :

* Pour le camping : intérieur du chalet
	+ Installation d’une trappe à graisse dans le chalet
	+ Rénovation de la salle d’eau près de la cuisine du chalet
	+ Ajout d’une pompe à puisard et remplacement de 2 autres.
	+ Remplacement des minuteries et des pommes de douches
	+ Changement des séchoirs à main
	+ Ajout d’une table à langer dans la salle de bain des hommes.
* Pour le camping : extérieur
	+ Installation d’une boîte à échanges de livres
	+ Renumérotation des terrains et installation de nouvelles pancartes de rues
	+ Ajout de terre-plein avec cèdres
	+ Ajout de foyers réglementaires pour les terrains journaliers
	+ Nouvel aménagement floral et rajeunissement de la pancarte d’entrée
* Immobilisations :
	+ Tracteur à gazon
	+ Nouvelle cabane des pompes avec bloc sanitaire (2 salles d’eau)
	+ Nouvelle boîte électrique pour desservir 10 terrains
* Pour la municipalité :
	+ - * Amélioration des chemins
	+ Rang 4 : Réparation du cahot sur le pont de la Rivière Couture
	+ Rangs 2-3 ouest : Rechargement du chemin et pose de traitement de surface
		- * Bâtiments municipaux :
				+ Rénovation complète des salles de bain du centre récréatif (salle Abitibi)
				+ Installation de panneaux pour améliorer l’acoustique de la salle Abitibi
				+ Peinture de la salle Abitibi et de l’entrée du centre récréatif
				+ Réfection de la toiture du local du club du Souvenir
			* Équipements
				+ Achat de 2 cuisinières (club du Souvenir et sous-sol du centre récréatif)
				+ Achat d’un frigidaire pour le club du Souvenir
				+ Accessoires de cuisine
			* Autres investissements
				+ Projet du PDCN (plan de développement d’une communauté nourricière)
				+ Projet camp de jour

Mathieu Guillemette

Maire